



Trophées

**DES ADMINISTRATIONS &
ENTREPRISES INCLUSIVES DE**

Martinique

DOSSIER DE PRESSE

Trophées

DES ADMINISTRATIONS & ENTREPRISES INCLUSIVES DE

Martinique

CONTEXTE

Le **MEDEF Martinique**, partenariat avec la **DEETS** (*Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*), le **FIPHFP** (*Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapés dans la Fonction Publique*) et l'**AGEFIPH** (*Association de Gestion du Fonds par l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées*) organisent la 1^{ère} édition du concours « **Des administrations & entreprises inclusives de Martinique** ». À l'image d'un monde économique plus inclusif où les différences font la réussite de ceux qui s'engagent.

Ce concours a pour vocation :

- de mettre en lumière des engagements inclusifs forts des acteurs du monde économique en matière de recrutement, de maintien et d'emploi inclusif sur le territoire martiniquais ;
- d'insuffler une dynamique auprès de ceux qui hésitent encore ou n'y pensent pas, car le handicap est une des solutions face aux problématiques de recrutement et de maintien dans l'emploi que connaissent aujourd'hui les secteurs en tension.

La cérémonie de remise des trophées, prévue le 30 novembre 2023, marque également l'ouverture de la **SEEPH** (*Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées*), du 20 au 26 novembre 2023, dont le thème retenu cette année est la transition numérique, un accélérateur pour l'emploi des personnes handicapées.

Trophées

DES ADMINISTRATIONS & ENTREPRISES INCLUSIVES DE

Martinique

CONTEXTE

L'objectif du concours « **Des administrations & entreprises inclusives de Martinique** » est particulièrement :

- ❖ de sensibiliser les employeurs à l'inclusion du handicap au sein de l'entreprise,
- ❖ de valoriser, promouvoir la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui a lieu chaque année au mois de novembre,
- ❖ et aussi de pérenniser et développer les actions autour du handicap dans l'entreprise en Martinique.

Les différentes étapes sont :

Étape 1 : **Vendredi 1^{er} septembre 2023** - Lancement de l'opération et envoi des dossiers de candidature

Étape 2 : **Lundi 30 octobre 2023 (à 12 h - midi)** - Date limite de dépôt ou d'arrivée des dossiers

Étape 3 : **Lundi 6 novembre 2023** - Vérification des dossiers par le comité de présélection

Étape 4 : **Lundi 13 novembre 2023** - Délibération du jury

Étape 5 : **Lundi 20 novembre 2023** - Cérémonie de remise des Trophées

Trophées
**DES ADMINISTRATIONS &
ENTREPRISES INCLUSIVES DE**
Martinique

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

« Trophées des administrations & entreprises inclusives de Martinique »

**Lundi 20 novembre 2023 à l'Espace Sonate
Zac de l'Etang Z'abricot, Fort-de-France**

18h00 - Accueil des invités

Avec une animation Photobooth

18h30 - Lancement de la cérémonie

Discours

Animation Blind Eyes, "dans la peau d'un non-voyant"

Une programmation théâtrale proposée par la compagnie d'Hervé Deluge rythmera la remise des récompenses dont une expérience où les invités, plongés dans le noir devront écouter sans regarder une saynète afin de se glisser dans la peau d'une personne mal voyante.

Témoignages et remise de prix par catégorie

20h30 - Discours de clôture

20h30 - Cocktail

Avec une animation musicale (DJ HALAN)

22h00 - Fin de la cérémonie

Trophées

DES ADMINISTRATIONS & ENTREPRISES INCLUSIVES DE

Martinique

LES TROPHEES

5 trophées décernés

Les catégories récompensées, sont les suivantes :

- Embauche de salarié en situation de handicap
- Maintien dans l'emploi d'un salarié en situation de handicap
- Embauche en alternance d'un salarié en situation de handicap
- Collaboration de l'entreprise avec des Entreprises adaptées et/ou ESAT
- Coup de cœur du jury